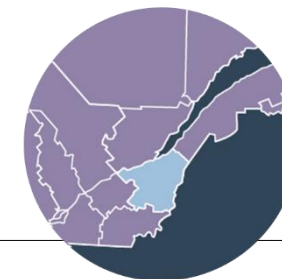




CHAUDIÈRE-APPALACHES

Portrait régional de l'effectif infirmier et de la relève infirmière

Longeant la rive sud du fleuve Saint-Laurent, la région Chaudière-Appalaches se glisse entre celles du Centre-du-Québec et du Bas-Saint-Laurent, jusqu'à la frontière américaine. Le CISSS de Chaudière-Appalaches regroupe près d'une centaine d'installations, dont quatre hôpitaux, qui desservent plus de 430 000 habitants.

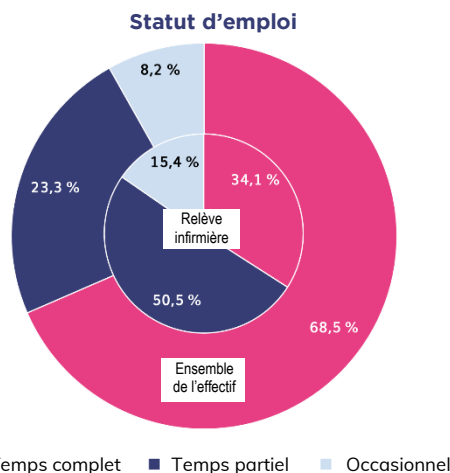
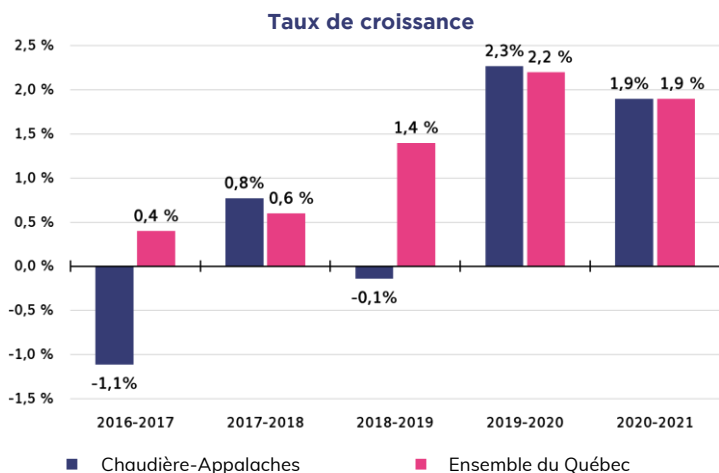


2020-2021

EFFECTIF INFIRMIER

Au 31 mars 2021, 2 983 infirmières et infirmiers exerçaient la profession dans la région de Chaudière-Appalaches, soit 4,0 % de l'effectif provincial. L'effectif infirmier a enregistré une augmentation de 1,9 % en 2020-2021; ce taux de croissance est identique à celui de l'ensemble du Québec. La région compte 6,09 infirmières et infirmiers en soins directs pour 1 000 habitants, soit un nombre inférieur à la moyenne provinciale de 7,62. Soulignons toutefois la situation frontalière de la région avec la Capitale-Nationale où sont offerts les services suprarégionaux pour tout l'est du Québec; d'ailleurs, plus du tiers des infirmières et infirmiers résidant dans Chaudière-Appalaches ont leur emploi principal dans la région de la Capitale-Nationale.

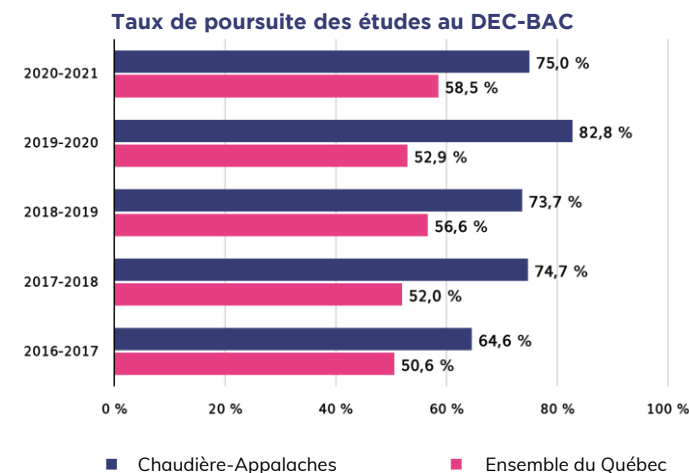
- **68,5 % de l'effectif travaille à temps complet.** Cette proportion a augmenté de 4,8 points par rapport à 2019-2020 et se situe maintenant au-dessus de la moyenne provinciale (64,4 %).
- **49,9 % de l'effectif est titulaire d'un baccalauréat** en sciences infirmières (y compris les diplômés de cycles supérieurs), soit une proportion identique à la moyenne provinciale.
- **36 IPS** exercent dans la région (sur 842 au Québec); 22 membres sont en formation pour devenir IPS.
- **673 infirmières et infirmiers ont le droit de prescrire**, soit 22,6 % de l'effectif de la région. Il s'agit de l'une des trois seules régions où plus de 20 % de l'effectif infirmier peut prescrire.



RELÈVE INFIRMIÈRE

La région a accueilli 91 infirmières et infirmiers de la relève, soit 2,8 % de la relève infirmière de 2020-2021.

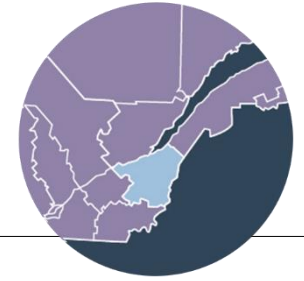
- **34,1 % de la relève travaille à temps complet**, soit un pourcentage inférieur à la moyenne provinciale (38,1 %).
- **75,0 % des titulaires d'un DEC en soins infirmiers** poursuivent leur formation au baccalauréat (moyenne provinciale de 58,5 %). La Chaudière-Appalaches se classe au 2^e rang des 18 régions sociosanitaires du Québec pour cette statistique.
- **76,0 % de la relève embauchée** dans la région entre 2011-2012 et 2015-2016 y exerçait toujours cinq ans plus tard (taux de rétention régionale moyen de 73,7 %).





CHAUDIÈRE-APPALACHES EN CHIFFRES

2 983 — infirmières et infirmiers
1,9 % — taux de croissance



2020-2021

Effectif infirmier	Chaudière-Appalaches	Ensemble du Québec
Nombre d'infirmières et infirmiers exerçant dans la région	2 983	74 467 ¹
Répartition provinciale	4,0 %	100,0 %
Taux de croissance annuel		
En 2020-2021	1,9 %	1,9 %
Moyen (2016-2017 à 2020-2021)	0,7 %	1,3 %
Nombre d'infirmières et infirmiers en soins directs² par 1 000 H	6,09	7,62
Tranche d'âge :		
Moins de 35 ans	36,1 %	33,0 %
55 ans ou plus	13,2 %	14,8 %
Proportion de titulaires d'un baccalauréat (ou plus) en sciences infirmières	49,9 %	49,9 %
Variation (depuis 2019-2020)	2,4	1,9
Taux d'emploi à temps complet	68,5 %	64,4 %
Variation (depuis 2019-2020)	4,8	2,7
IPS		
Nombre d'IPS exerçant dans la région	36	842
Nombre de membres en formation IPS ³	22	564
Droit de prescrire		
Nombre de titulaires d'un droit de prescrire	673	10 318
Proportion de l'effectif	22,6 %	13,5 %

Relève infirmière ⁴	Chaudière-Appalaches	Ensemble du Québec
Nombre d'infirmières et infirmiers de la relève exerçant dans la région	91	3 629
Répartition provinciale	2,8 %	100,0 %
Variation par rapport à 2019-2020	- 10,8 %	- 13,2 %
Variation moyenne (depuis 2016-2017)	- 5,6 %	- 0,7 %
Taux d'emploi à temps complet	34,1 %	38,1 %
Variation (par rapport à la relève de 2019-2020)	7,6	5,7
Poursuite des études au baccalauréat		
Proportion des titulaires d'un DEC inscrits au baccalauréat (cheminement DEC-BAC)	75,0 %	58,5 %
Proportion moyenne (relève de 2016-2017 à 2020-2021)	73,9 %	54,0 %
Taux de rétention (relève de 2011-2012 à 2015-2016)		
Proportion de la relève exerçant toujours dans la région cinq ans après l'entrée dans la profession	76,0 %	73,7 %